

**ORAISON FUNEBRE DE LA COUR SUPREME EN  
HOMMAGE AU PRESIDENT PASCAL DOHOUNGBO,  
PRONONCEE PAR REMY YAWO KODO, PRESIDENT DE LA  
CHAMBRE ADMINISTRATIVE**

---

---

*Porto-Novo, le 16 février 2023*

- **Madame la Vice-présidente de la République,**
- **Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle,**
- **Madame le Président de la Cour des comptes,**
- **Madame le Président de la Haute Cour de justice,**
- **Monsieur le Président du Conseil Economique et Social,**
- **Monsieur le Président de la Haute Autorité de  
l'Audiovisuel et de la Communication,**
- **Monsieur le Médiateur de la République,**
- **Monsieur le représentant du garde des sceaux, Ministre de  
la Justice et de la Législation,**
- **Mesdames et messieurs les membres des institutions de la  
République,**
- **Monsieur le Président de l'Union Nationale des Magistrats  
du Bénin,**

- **Monsieur le bâtonnier de l'Ordre des avocats,**
- **Maître Robert DOSSOU, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats,**
- **Mesdames et messieurs les magistrats honoraires,**
- **Monsieur le Président de l'Association des magistrats retraités du Bénin (AMAREB),**
- **Mesdames et messieurs les membres de ladite association,**
- **Mesdames et messieurs les magistrats retraités,**
- **Chers collègues en vos qualités, grades et titres respectifs,**
- **Mesdames et messieurs les membres de la compagnie judiciaire,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et messieurs,**

Vous avez appris la nouvelle du décès brutal du magistrat Pascal DOHOUNGBO et depuis lors, vous êtes nombreux à soutenir la Cour suprême.

Nous sommes restés très sensibles aux nombreux messages de condoléances et de soutien que vous nous avez adressés, de la vice présidente de la République, grande chancelière de l'Ordre National du Bénin au Directeur Général de la compagnie de transport dite "Baobab Express" en passant par le Président de l'Assemblée nationale, les autres institutions de la République, les ordres professionnels de la justice et les administrations publiques.

Soyez les bienvenus à Porto-Novo ce matin du jeudi 16 février 2023 et merci d'être à nos côtés à la présente cérémonie d'hommage.

**Monsieur le Président de la Cour suprême,**

**Monsieur le Procureur Général près la Cour suprême,**

**Monsieur le Président de la Chambre Judiciaire,**

**Madame et messieurs les conseillers et avocats généraux,**

**Mesdames et messieurs les magistrats honoraires et à la retraite,**

**Mesdames et messieurs les auditeurs,**

**Monsieur le greffier en chef,**

**Mesdames et messieurs les greffiers,**

**Mesdames et messieurs,**

Elle n'a rien perdu de sa vigueur, elle n'a rien perdu de sa soudaineté, elle n'a enfin rien perdu de sa violence.

La mort puisque c'est d'elle qu'il s'agit, a frappé encore une fois à la Cour suprême là où cela fait mal, très mal et à un moment où cela fait mal, arrachant à notre commune affection le magistrat Pascal DOHOUNGBO.

Ce n'est pas la première fois qu'un magistrat meurt, ce n'est pas non plus la première fois qu'un magistrat en activité à la Cour suprême passe de vie à trépas, mais c'est bien la première fois qu'un magistrat meurt comme le collègue Pascal DOHOUNGBO est mort.

Et les bras nous en tombent, et nous en sommes encore tétanisés.

Certains d'entre nous, le Président de la Cour suprême en tête, ont suivi presque sans discontinuer le film des événements.

Ce fut d'abord la stupeur ce dimanche 29 janvier 2023 lorsque la nouvelle de l'accident survenu à Dassa nous a été annoncée sur un ton grave.

Puis vint le temps de l'incertitude suite aux informations contradictoires au sujet de l'évacuation des blessés dont le collègue DOHOUNGBO au centre départemental de la santé du Zou à Goho à Abomey puis au centre national hospitalier universitaire (CNHU) Hubert Koutoukou MAGA (HKM) de Cotonou.

Pour beaucoup, il s'est ensuivi l'attente au CNHU. Nous étions trois membres de la Cour avec son premier président à vivre cette attente. Une attente impatiente de l'arrivée des ambulances, une attente vécue dans une angoisse priante depuis l'évacuation effective à Cotonou de trois blessés graves dont le collègue Pascal DOHOUNGBO.

A cette étape de mes propos, je voudrais souligner le professionnalisme du corps médical du CNHU mobilisé comme jamais pour accueillir les blessés.

Nous saluons tout particulièrement le ministre de la santé présent sur les lieux qui, tel un chef de guerre dans sa surblouse a dirigé de main de maître les opérations de prise en charge hospitalière et de premiers soins.

C'est lui qui a annoncé au Président de la Cour suprême que notre collègue Pascal DOHOUNGBO était des trois (03) premiers blessés qui venaient d'être évacués.

Dans cette nuit noire du 29 au 30 janvier 2023 au petit matin, il a renseigné heure après heure le Président de la Cour suprême de l'évolution de l'état de santé de notre cher collègue.

Les deux responsables se sont entretenus au sujet d'une évacuation sanitaire en Europe mais le tableau clinique présenté ne le permettant pas, cette idée a été abandonnée.

Et enfin, ce fut le coup de tonnerre, le déchirement et l'abatement lorsque la nouvelle du décès de Pascal DOHOUNGBO est tombée ce matin du lundi 30 janvier 2023.

« Nous avons fait ce qui était médicalement possible. Hélas ! Votre collègue vient de s'éteindre. » Telle a été la substance des propos du ministre de la santé au Président de la Cour suprême.

Oui, on l'a perdu.

Les familles DOHOUNGBO et ASSOGBA YETON l'ont perdu, les familles alliées l'ont perdu, la chambre administrative de la Cour suprême et la Cour suprême toute entière l'ont perdu, la justice l'a perdu et même si je puis dire, le Bénin l'a perdu.

Et du fond de notre douleur, surgissent deux ou trois questions.

Pourquoi lui ?

Pourquoi en ce moment ?

Pourquoi de cette manière ?

Humainement parlant, avouons que cette mort est tout à la fois cruelle, inexplicable et injuste.

Mais ce jugement des hommes que nous sommes ne constitue-t-il pas en soi un jugement du juge suprême, Lui qui sait le destin qu'il a assigné à chacun de nous, Lui qui sait combien d'heures, de jours, de semaines, de mois ou d'années il nous donne à vivre, Lui qui sait enfin quand et comment nous rappeler à Lui.

Consolez-vous chers parents de Pascal DOHOUNGBO, consolons-nous tous mesdames et messieurs et concédons sa part au sort pour accepter comme le dit un proverbe anglais qui pourrait bien être de chez nous que : « Celui qui est né pour être pendu, ne mourra pas noyé. »

Et Alfred de VIGNY de renchérir : « Le genre de mort, pas plus que le genre de vie, ne doivent être considérés comme punition ou récompense. La rémunération ne peut être de ce monde. »

Le conseiller Pascal DOHOUNGBO était encore vivant parmi nous le vendredi 27 janvier 2023, jour où la Cour suprême a présenté les vœux de nouvel an, à son président.

Il était encore plein de vie lorsqu'il a procédé lui-même à la réservation de son billet de voyage auprès de la compagnie de transport "Baobab" qu'il a choisie par mesure de sécurité plutôt qu'une randonnée solitaire et risquée à bord de son véhicule de fonction ou de son véhicule privé.

On rencontre sa destinée souvent par des chemins qu'on prend pour l'éviter.

Il était encore en vie lorsque le sinistre s'est produit et il a cru en la vie lorsqu'au bout d'un effort qu'on imagine gigantesque, il a pu s'extraire des entrailles du bus, blessé certes mais vivant.

Et puis il y a eu ce malheureux emballement (et basculement) du temps, il y a eu cet enchaînement tragique des événements.

A toutes les familles éplorées, la Cour suprême renouvelle ici sa profonde compassion.

Mesdames et messieurs, nous étions nombreux à nous réjouir il y a à peine huit (08) mois du vote de la loi n° 2022-11 du 27 juin 2022 portant statut des magistrats de la Cour suprême, loi qui a permis à notre collègue alors qu'il était à quatre (04) jours de son départ à la retraite, de poursuivre la carrière.

Le chanceux, le grand chanceux l'avons-nous surnommé alors.

Et devant ce catafalque qui porte la dépouille de Pascal DOHOUNGBO, on peut se poser la question de savoir où était finalement sa chance, ce que c'est même que la chance.

Mais, monsieur le Président de la Cour suprême, mesdames et messieurs, la chance de Pascal DOHOUNGBO, c'est d'avoir vécu toutes ces années qu'il lui a été donné de vivre parmi les siens, de partager avec eux des moments de joie et de peine, d'avoir écouté des chants d'oiseaux au réveil et entendu des rires d'enfants, bref ces choses insignifiantes dont nous ne savons plus mesurer l'importance, d'avoir fait du bien durant son séjour terrestre.

Et la chance pour nous autres à la Cour suprême, c'est d'avoir eu parmi nous le magistrat Pascal DOHOUNGBO dont le parcours force l'admiration.

Il aura été successivement :

- substitut du procureur de la République près le Tribunal de première instance de première classe de Cotonou, sous l'autorité directe de celui qui est aujourd'hui le Procureur général près la Cour suprême ;
- juge au tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de première classe de Porto-Novo ;
- 1<sup>er</sup> Substitut du procureur de la République près le Tribunal de 1<sup>ère</sup> instance de 2<sup>ème</sup> classe de Ouidah ;
- procureur de la République près le Tribunal de 1<sup>ère</sup> Instance de deuxième classe d'Abomey ;
- conseiller à la Cour d'appel d'Abomey.

C'est ce parcours digne d'éloges qui lui a valu sa nomination à la Cour suprême d'abord comme auditeur en 2016 où il a exercé au parquet général et ensuite comme conseiller à la chambre administrative depuis le 06 novembre 2020.

Son mérite lui a valu d'être cité dans l'Ordre National du Bénin en qualité de chevalier. Par décret n°2023-015 du 24 janvier 2023, il vient d'être inscrit au tableau de concours triennal des candidats à titre civil et normal à l'admission ou à la promotion dans les ordres nationaux du Bénin.

Il était travailleur, consciencieux, rigoureux, discipliné et digne, ayant un grand sens de l'Etat, à la fois affable et courtois ; Pascal DOHOUNGBO était tout cela. Il était d'un commerce agréable, jamais un mot plus haut que l'autre, respectueux de la hiérarchie et de ses pairs

comme de tout le monde, il savait aussi arrondir les angles et rendre service à tous.

Au-delà des coups de fil, il lui arrivait fréquemment de faire un tour dans une juridiction ou dans une administration pour rendre sensible un collègue ou un fonctionnaire à une procédure judiciaire ou à un dossier.

A la Cour notamment à la chambre administrative, n'est-ce pas lui qui passait de réunions en concertation d'avant audience, aussi bien à la section 1 qu'à la section 2 ?

Merci à toi, cher collègue.

Dévoué et compétent, Pascal DOHOUNGBO avait le goût du travail bien fait et le réflexe du compte rendu.

Jamais avare de prévenances et mû par l'intérêt général, il aura marqué la chambre administrative, il aura marqué la Cour suprême et j'allais dire la justice béninoise qu'il aura servi pendant plus de vingt-deux (22) ans, sans compter le rôle de passerelle qu'il jouait entre la génération des anciens dont il était avec nous et celles des plus jeunes.

Ecce homo, voici l'Homme, tel qu'en lui-même pourvu des qualités énoncées plus haut mais effacé, si effacé que nombre de magistrats ne le connaissent pas.

Il ne s'est pas singularisé, il s'est plutôt distingué.

Chers membres des familles DOHOUNGBO, ASSOGBA YETON et alliées, chers enfants et amis de Pascal DOHOUNGBO, la douleur est immense, mais que vos cœurs s'apaisent.

Séchez vos larmes et soyez fiers de l'enfant, du frère, du cousin, de l'oncle, du père comme la Cour suprême, comme la chambre administrative où il était conseiller, comme la justice du Bénin sont fiers de lui.

C'est Paul Valéry qui a écrit que : « Les grands hommes meurent deux fois, une fois comme hommes, et une fois comme grands » ;

Pour nous autres à la Cour suprême, Pascal DOHOUNGBO était un grand monsieur, il était un grand magistrat.

Oui, il s'en est allé mais il a semé les graines du bien, il a semé les graines de la bonté, il a semé les graines de l'humain et nous avons pleinement foi que ses œuvres lui survivront, et donc que sa mémoire ne s'effacera pas.

Et lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole de l'Écriture :

La mort a été engloutie dans la victoire.

Ô mort, où est ta victoire ?

Ô mort, où est ton aiguillon ?

**Monsieur le Président de la Cour suprême ;**

**Mesdames et messieurs ;**

Faut-il des morts comme celle-ci pour nous rappeler notre finitude face à l'infinitude, faut-il des morts comme celle-ci pour que nous prenions conscience de notre fragilité face à ce qui nous apparaît bien à tort comme acquis, à savoir la vie !

Le jour qui est passé est passé, l'heure qui a sonné est sonnée. Demain seul reste et les après-demain.

Mais face à la mort que nous reste-il ?

Face à la mort, il ne nous reste que la vie, il ne nous reste que l'amour, il ne nous reste que le pardon, il ne nous reste que le partage.

Sachons déceler ce qu'il y a d'essentiel dans la vie, ce qu'il y a d'essentiel dans nos vies et faisons humanité ensemble car après tout :

Vanitas Vanitatum et omnia vanitas.

**Mesdames et messieurs ;**

Je ne saurais achever la présente oraison sans remercier, encore une fois, au nom du Président de la Cour suprême et des membres de la

haute Juridiction, toutes les personnalités ici présentes, les aînés, les collègues, les proches et amis qui ont tenu à rendre un dernier hommage au magistrat Pascal DOHOUNGBO.

Prions pour le repos de l'âme de celui qui a achevé sa course.

Daignent nos supplications en faveur de l'illustre disparu trouver un écho favorable auprès du Tout-Puissant !

Puissent nos prières monter vers le maître du temps et des horloges, puissent-elles intercéder pour Pascal DOHOUNGBO et l'accompagner dans sa marche vers la lumière, dans sa marche dans la lumière !

Cher Pascal, ton nom restera à jamais gravé dans notre mémoire collective, va à la rencontre de ton créateur et de là où tu es désormais, inspire d'autres magistrats mais sois aussi l'inspirateur, sois surtout le bras secourable et le bouclier de ta famille en général et de tes enfants en particulier afin que l'avenir, leur avenir s'écrive : réussite.

**Président Pascal DOHOUNGBO, repose en paix.**